

Toujours les mêmes politiques d'austérité qui conduisent aux « *contre-réformes* » que nous subissons depuis de nombreuses années.

Celles-ci visent clairement à démanteler la DGFIP (régionalisation, création de pôles, promotion des agences comptables, restructuration à tout-va) avec toujours la même volonté de détruire un maximum d'emplois.

Cette année encore ce sont 1 815 emplois qui seront supprimés à la DGFIP, le Ministère des Finances (donc essentiellement la DGFIP) supportant à lui seul 72 % des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État.

Cette politique se double aujourd'hui de la volonté de remettre en cause les droits et garanties des agents qui sont considérés par la direction générale et les directions locales comme autant de carcans dans l'application de ce qu'elles osent encore appeler des réformes.

Affectations au profil, bilans de compétence quinquennaux, obligation de suivre la mission en cas de restructuration (dans la même commune dans un premier temps mais cela ne s'arrêtera pas là) sont d'ores et déjà à l'ordre du jour, la MOBILITE FORCEE que nous avons combattu en 2008 est à nouveau en gestation.

Dans le même temps, les rapports concernant le temps de travail dans la fonction publique se multiplient, après la Cour des Comptes, le Rapport Laurent, voici maintenant le député Radical de « Gauche » Alain Tourret qui commet un avis parlementaire au nom de la Commission des Lois qui aborde à nouveau largement la question. Sans être exhaustifs et au détour des 47 pages du dit rapport, on peut lire :

- **un véritable plaidoyer à la remise en cause du statut de la fonction publique (introduction de la rupture conventionnelle et le recrutement par voie contractuelle des nouveaux fonctionnaires),**
- **un appel à la généralisation rapide du RIFSEEP**
- **une ode aux vertus de l'accord minoritaire Parcours Professionnel Carrière Rémunération**
- **une remise en cause des modalités d'application des 35 heures dans la fonction publique (moins de jours RTT, remise en cause des jours de fractionnement...)**
- **une culpabilisation des fonctionnaires (qui cumuleraient des arrêts maladie par plaisir sans doute) avec la remise au goût du jour du jour de carence et la volonté de lier une partie du régime indemnitaire aux jours de présence...**

S'il ne s'agit que d'un avis de la Commission des Lois, inutile d'être dupe d'une « ambiance » générale visant à nouveau à présenter les fonctionnaires comme des privilégiés se rapprochant de tire-au-flanc.

En outre, M. Vincent Mazauric, Directeur général adjoint à la Direction générale des finances publiques a indiqué que la DGFIP avait demandé à l'Inspection générale des finances d'effectuer une enquête auprès des collectivités locales, notamment afin de savoir si ces dernières étaient satisfaites des services de leur comptable et si elles souhaitaient passer en agence comptable. Il y a une grande confiance dans le modèle « agence comptable », proche de l'ordonnateur tout en marquant son indépendance quand c'est nécessaire. Ils se félicitent de la possibilité de choisir parmi plusieurs candidats leur agent comptable et de l'inscription de cette procédure dans le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire.

Enfin, lors de sa visite à la DDFIP du Cantal, Mme DUPUY (déléguée inter-régional) a confirmé les futurs chantiers à mettre en œuvre définis dans les lignes directrices :

- télétravail
- travail à distance
- développement des plate formes téléphoniques
- généralisation de l'accueil sur rendez-vous
- modification des règles de gestion...

La DGFIP mise sur la résignation des agents pour dérouler sa politique de régressions.

**Le 15 NOVEMBRE
AFFIRMONS NOS REVENDICATIONS
NATIONALES ET LOCALES**

**le 15 NOVEMBRE
TOUTES ET TOUS
EN GREVE**